

Elément paysager à protéger au titre de l'article L 151-23

Code commune :
ETR-v-001

Localisation



Source : Bing.com/maps

Commune : Etrœungt

Nature : Point de vue

Rue / lieu-dit : Rue Paul Delplanche.....

Documents liés :

Description : Ouverture paysagère sur la vallée de l'Helpe Mineure

La vue à préserver : C'est en empruntant la rue Paul Delplanche et en portant le regard vers le sud-ouest que l'on découvre cette vue sur le bocage et la vallée de l'Helpe Mineure.

Argumentation : La protection de cette vue a pour ambition de conserver la perspective visuelle vers le territoire bocager communal et la vallée de l'Helpe Mineure, et ainsi les préserver.....

Illustration de la vue :

